

Conférence-débat EUROPA CCI de Limoges et de la Haute-Vienne Mardi 15 septembre 2026

DISCOURS D'OUVERTURE

« Intercommunalités et développement économique en Europe : de la maîtrise du foncier à l'attractivité territoriale »

Monsieur le Président de la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne,
Monsieur le Maire de Limoges, Président de Limoges Métropole,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les représentants des collectivités territoriales,
Mesdames et Messieurs les représentants du monde économique,
Mesdames et Messieurs les universitaires et experts,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, au nom de l'ONG EUROPA, de vous souhaiter très chaleureusement la bienvenue à cette conférence-débat consacrée à une question qui peut paraître, au premier regard, un peu technique : **la place des intercommunalités dans le développement économique et, plus particulièrement, le rapport entre maîtrise du foncier et attractivité territoriale.**

Mais derrière cette question apparemment technique se joue en réalité une interrogation beaucoup plus fondamentale : **quelle capacité voulons-nous donner à nos territoires pour construire leur avenir économique, dans un environnement européen profondément transformé ?**

Je voudrais remercier tout particulièrement la **Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne** de nous accueillir ce soir, ainsi que **Limoges Métropole**, dont l'implication dans cette rencontre témoigne de l'importance du sujet pour notre territoire.

Cette conférence s'inscrit dans le **prolongement d'une coopération** engagée l'année dernière et dans **une démarche plus large portée par EUROPA autour de la place des intercommunalités dans le développement territorial**, en France comme en Europe.

Elle constitue également la **première étape d'un parcours** qui nous conduira, le 20 novembre prochain, au **30e colloque EUROPA**, consacré aux **intercommunalités en Europe et à leur rôle dans le renouvellement de la gouvernance territoriale**. La conférence de ce soir alimentera d'ailleurs directement les réflexions de ce colloque.

Pourquoi les intercommunalités ?

Parce qu'en quelques décennies, elles ont profondément changé de nature.

Elles ne sont plus simplement **des structures de coopération entre communes** permettant de mutualiser quelques équipements ou quelques services.

Elles sont devenues, dans de nombreux territoires, **des acteurs majeurs de la stratégie territoriale**.

En France, cette évolution est particulièrement **visible dans le domaine économique**.

L'échelle intercommunale permet, en effet, de raisonner en termes de **bassin de vie, de bassin d'emploi, de filières, d'écosystèmes et de complémentarités territoriales**.

Et c'est bien là que se trouve l'un des enjeux essentiels de notre rencontre.

Une intercommunalité efficace n'est pas simplement celle qui possède des terrains. C'est celle qui sait pourquoi elle les possède, pour quels projets elle les mobilise et avec quelle vision du territoire.

Le foncier : une question économique devenue une question stratégique

Pendant longtemps, la politique foncière économique a pu être envisagée essentiellement sous l'angle de l'aménagement : **créer une zone d'activités, viabiliser des terrains, construire des bâtiments, accueillir des entreprises.**

Cette logique demeure évidemment nécessaire. Mais nous sommes désormais confrontés à une équation beaucoup plus complexe.

- *Le foncier économique devient rare.*
- *Les besoins des entreprises évoluent.*
- *Les contraintes environnementales se renforcent.*
- *Les finances publiques sont sous tension.*

Et l'objectif de **zéro artificialisation nette** nous oblige à repenser en profondeur notre manière de produire et de consommer l'espace.

Dès lors, la question n'est plus simplement : « **Où peut-on encore construire ?** »

Elle devient : « **Quel foncier voulons-nous préserver, transformer, recycler, densifier ou mobiliser pour répondre aux besoins économiques de demain ?** ».

C'est un changement considérable qui suppose de passer d'une logique de **stock foncier** à une logique de **stratégie foncière**, et c'est surtout **une véritable politique publique** qui doit désormais être **articulée avec les documents de planification** : *le PLUi, le SCoT, les politiques de mobilité, les réseaux, les politiques environnementales et, plus largement, le projet de territoire.*

Mais le foncier ne suffit plus. Et c'est précisément là que commencera **le deuxième volet** de notre soirée. Car **un territoire peut disposer de foncier sans être attractif.**

C'est peut-être même l'une des principales leçons que nous devons tirer des transformations actuelles. **Une entreprise ne choisit pas seulement une parcelle.** Elle regarde, de plus en plus, **la capacité d'un territoire à accompagner son développement dans la durée.**

L'attractivité territoriale ne concerne donc plus uniquement les entreprises. Elle concerne également **les talents, les étudiants, les chercheurs, les entrepreneurs et les familles.**

L'attractivité n'est pas une simple campagne de communication.

Elle est d'abord la conséquence d'une **offre territoriale cohérente.** Elle est aussi **une question d'image et de récit collectif.**

Un territoire doit être capable de dire ce qu'il est, ce qu'il sait faire et surtout **ce qu'il veut devenir.**

L'enjeu est donc moins de chercher à **ressembler aux autres territoires** que de **transformer ces singularités en avantages compétitifs.**

C'est la raison pour laquelle une intercommunalité ne peut pas construire seule l'attractivité de son territoire. Elle doit « jouer collectif ».

L'entreprise qui s'installe rencontre **l'intercommunalité**, mais elle rencontre aussi la Chambre de commerce, les communes, les services de l'État, les acteurs de l'emploi, les établissements d'enseignement supérieur, les organismes de recherche, les banques, les agences de développement, les acteurs de l'innovation.

Et l'une des missions essentielles de l'intercommunalité devient précisément celle de **mettre en réseau ces compétences et ces acteurs.** C'est probablement là que se situe l'une des grandes évolutions du rôle des intercommunalités. Elles ne sont plus seulement **aménageurs.**

Elles deviennent progressivement **ensembliers, coordinatrices et animatrices d'écosystèmes territoriaux.**

Et cette évolution **n'est pas propre à la France.**

C'est précisément ce que nous souhaitons examiner ce soir en ouvrant largement la réflexion à l'Europe.

Pourquoi regarder l'Europe ?

Parce que les formes d'intercommunalité sont différentes d'un pays à l'autre. Les histoires institutionnelles sont différentes. Les compétences sont différentes. Les relations entre communes, régions et État sont différentes.

Mais partout se pose une question comparable : **comment organiser la coopération territoriale pour répondre à des enjeux économiques qui dépassent les frontières administratives traditionnelles ?**

C'est tout l'intérêt des regards européens qui vont nous être proposés ce soir, avec notamment les **interventions de nos collègues venus d'Italie et d'Espagne.**

Comparer les expériences européennes ne signifie évidemment pas chercher à importer mécaniquement un modèle. Cela signifie plutôt **prendre du recul, interroger nos propres pratiques et identifier ce que les expériences étrangères peuvent nous apprendre**, car l'Europe est aussi un **formidable laboratoire de gouvernance territoriale**.

Au fond, derrière le foncier et l'attractivité, se trouve **une question profondément politique : quelle vision avons-nous de nos territoires et de leur avenir ?**

Et c'est tout le sens de la démarche engagée par EUROPA.

Faire dialoguer les chercheurs et les praticiens, les élus et les entrepreneurs, les territoires français et les expériences européennes.

Je souhaite donc que cette soirée soit moins une succession d'interventions qu'un véritable moment de confrontation des expériences, des pratiques et des idées.

Je remercie une nouvelle fois la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne, Limoges Métropole, l'ensemble de nos intervenants et partenaires, ainsi que toutes celles et ceux qui ont accepté de participer à cette rencontre.

Et je souhaite à chacun d'entre vous **une excellente conférence-débat**.

Je vous remercie pour votre attention.